

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

20<sup>ème</sup> année - N° 3524 - Jeudi 28 Novembre 2019 - Prix : 200 Fc

TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Vers un système de passation de marché public informatisé



Ibrahim Mzé, coordinateur projet RCIP 4

ENCADREMENT DES TARIFS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

### L'ANRTIC campe sur sa position

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Prières aux heures officielles  
Du 26 au 30 Novembre 2019

Lever du soleil:  
05h 32mn  
Coucher du soleil:  
18h 17mn  
Fadjr : 04h 19mn  
Dhouhr : 11h 58mn  
Ansr : 15h 32mn  
Maghrib: 18h 20mn  
Incha: 19h 34mn



Devant la presse, Saïd Mohamed Omar, directeur général adjoint de l'ANPI parle de sa participation au nom de l'Union des Comores et de l'ANPI au quatrième forum pour les zones franches africaines. Cette participation a conduit à l'intégration et la certification des Comores dans cette association créée en 2015. Jugant cette intégration nécessaire, il précise que celle-ci permettrait à l'archipel de bien décoller sur le plan économique et en réunissant des investisseurs dans une zone bien située ce qui contribuera à l'intégration économique mondiale.

C'est au cours du quatrième forum de l'AFZO (l'Organisation des Zones Franches Africaines) qui a eu lieu du 18 au 21 Novembre dernier à Addis-Abeba que l'Union des Comores à travers l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI) a intégré l'association. Une première participation symbolique qui a conduit à la certification de l'archipel et à la participation à l'Assemblée générale dudit forum. Représentant officiel les Comores et l'ANPI dans ce grand rendez-vous, le directeur général adjoint de l'Agence, Saïd Mohamed Omar explique que l'objectif est de réunir tous les pays possédant une zone franche pour échanger, partager des expériences et débattre sur l'avenir du

## INVESTISSEMENT

# L'ANPI certifiée membre de l'AFZO



La direction de l'ANPI obtient la certification africaine.

continent africain et sur les possibilités de favoriser les échanges entre les pays membres. « L'Union des Comores n'a pas encore des zones franches à proprement parler mais qu'il y a un projet de loi pour établir les zones franches », montre-t-il.

Saïd Mohamed Omar démontre qu'il était nécessaire pour l'ANPI de participer à ce forum car elle a un rôle important à jouer dans la mise en place effective des zones franches. Aux Comores, ces zones vont contribuer au développement économique, des industries, relancer la croissance et autres. « Nous allons prendre des zones,

des terrains les allouer à des entreprises qui vont produire, transformer et exporter ou revendre sur le marché. Cela permettra d'attirer des investissements directs étrangers et on essaie, pour faciliter les exportations et les échanges, de situer ces zones près des aéroports et ports », souligne le directeur adjoint de l'ANPI.

Pour ainsi activer la dynamique de l'émergence des Comores, ces zones franches permettront une intégration dans le régime économique mondial et la création d'emplois. « L'Union des Comores fait partie des marchés économiques régionaux comme le CO-

MESA, la SADC, qui vont permettre de produire et d'exporter mais avec notre adhésion dans la ZLECAF, nous visons plus de 1,8 Milliards de consommateurs potentiels et accessibles », avance-t-il.

L'ANPI est consciente du problème foncier qui se pose sur l'ensemble du pays et ici, Saïd Mohamed Omar affirme que c'est un problème récurrent. Mais pour ce projet des zones franches, le conférencier affirme que les acteurs sont allés rencontrer les localités pour essayer de trouver une solution qui faciliterait cette mise en place. « Nous sommes allés voir et négocier avec les responsables des régions et des villages et nous avons montré l'intérêt pour ces régions d'avoir une zone franche mais aussi l'emploi que cela peut créer aux alentours et le dynamisme que peut engendrer ces zones franches », dit-il en affirmant que « les responsables rencontrés sont d'accord et ont compris les enjeux économiques ». Pour ce qui est de l'acquittement de la cotisation annuelle dans cette association qui compte une trentaine de membres actifs, Saïd Mohamed Omar rassure que l'ANPI pourra s'en acquitter sans demander le soutien de l'Etat.

A.O Yazid

## FINANCES PUBLIQUES

# AGID et municipalités œuvrent pour la perception de l'impôt

Le directeur général de l'Administration Générale des Impôts et Domaines, Hamadi Mohamed Soihir s'est entretenu hier 27 novembre avec les maires de Ngazidja dans le cadre de la mise en place d'une politique de sensibilisation sur l'assiette fiscale dans toutes les régions de Ngazidja. Cette politique qui permettra aux maires de bénéficier dès 2020 de leurs parts de recettes, a été saluée par les conseillers municipaux présents à la rencontre.

Au mois d'octobre dernier, l'Administration Générale des Impôts et Domaines a rencontré tous les maires de Ngazidja dans le but de s'inscrire dans une démarche conjointe pour la collecte des impôts à travers les sept régions de Ngazidja. Cette initiative a été approuvée par l'ensemble des maires ayant pris part de cette rencontre. Hier mercredi dans la matinée, le directeur général de l'AGID, Hamadi Mohamed Soihir s'est entretenu une deuxième fois avec l'association des maires dans la même perspective. « Il est important que chaque autorité prenne sa part de responsabilité en vue d'accompagner la

politique d'émergence du président Azali Assoumani. C'est pour cette raison que nous avons impliqué les maires dans la politique fiscale. Leur participation à la perception des impôts dans leurs communes va faciliter le travail de l'administration fiscale », avance-t-il. Et d'expliquer que cette politique permettra aux conseillers municipaux de percevoir honnêtement et convenablement leurs parts des recettes.

Bien que le mandat des maires touche presque à sa fin, le directeur de l'AGID tient à rassurer l'opinion publique. « Ceci est une suite de ce qui a été déjà initié. Ce qui veut dire que les maires qui vont entrer en fonction en 2020 vont poursuivre la même démarche et commenceront à bénéficier dès cette année leurs recettes fiscales ». Le patron de l'AGID a montré aussi que cette même politique fiscale a débuté dans la petite île le mois dernier avant de se poursuivre à Anjouan. « Ce n'est pas seulement à Ngazidja que menons cette politique, mais récemment j'ai rencontré le gouverneur Fazul et celui d'Anjouan pour la mise en œuvre de cette politique. Le pays doit comprendre et respecter la fiscalité

», dit-il.

Quant à Maoulid Soilihi, maire de la commune de Nyumandro, il a affirmé la disponibilité des mairies à travailler sur cette initiative. « Nous en tant que maires avons compris cette politique de l'AGID et nous sommes prêts à travailler avec cette administration pour la collecte des impôts. Déjà, elle veut que nous sensibilisions nos communes respectives sur la loi fis-

cale, tout en montrant les avantages pour le pays à travers le paiement de l'impôt. Et cela permettra à chacun d'apporter sa part de contribution au développement du pays », indique-t-il, avant de conclure que « cela nous permettra davantage de percevoir nos parts des recettes collectées ».

Kamal Gamal



Le directeur général de l'AGID devant la presse.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Vers un système de passation de marché public informatisé

*Une mission de la société d'informatique, management et communication de Tunisie (SIMAC) se trouve à Moroni depuis dimanche pour travailler sur le projet d'optimisation et d'informatisation d'un système de passation de marché public. A cette occasion, ils ont procédé à la restitution des travaux de la première mission.*

Le projet RCIP-4 a organisé un atelier de réflexion mardi dernier sur le rapport d'évaluation de l'existant du système de passation des marchés publics. Cette rencontre a vu la participation des cadres du secteur des télécommunications du pays et des experts de la

société d'informatique, management et communication de Tunisie (SIMAC) en vue de faire la restitution sur les travaux de l'étude relative à l'optimisation et l'informatisation d'un système de passation des marchés publics.

Tenant compte de la première mission qui a permis aux experts de travailler avec toutes les parties prenantes, cette mission a permis d'échanger et valider le projet afin de le soumettre aux décideurs du pays. « Le travail a été fait et nous attendons que les décideurs accompagnent ce projet d'informatisation. Une chose est sûre, c'est que ce système contribuera au développement économique » rassure Ibrahim Mze, le coordonna-

teur du projet RCIP-4.

De son côté, l'expert tunisien de la société SIMAC, Sabri Boukthir, a montré que le rapport final de validation de l'étude du marché en passant par les analyses du cadre de la mission et l'évaluation du système de passation des marchés publics vont permettre à l'amélioration du document avant de le soumettre aux autorités de l'Etat. « Cette validation permettra de présenter dans un avenir très proche le plan d'optimisation des procédures actuelles avec des propositions concernant la réforme des textes législatifs et réglementaires au niveau des Comores », indique-t-il, avant d'ajouter que « dans ce projet, il y'aura deux types de cahiers de charges. Le premier est des-

tiné à acquérir la plateforme informatique qui sera dédié au appels d'offres et le deuxième, pour l'achat de matériels informatiques à savoir les serveurs et les Data Centers indispensables pour la mise en place de ce projet futuriste aux Comores ».

Lors de son intervention, l'expert du SIMAC a démontré les enjeux et les obstacles, et formulé 11 recommandations. Il a rappelé la méthodologie utilisée pour évaluer l'actuel système de passation de marchés. « Nous avons établi une analyse Swot qui permet aujourd'hui de situer un système de marché public », conclut-il.

**Andjouza Abouheir**

## ENCADREMENT DES TARIFS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

## L'ANRTIC campe sur sa position

*Suite à leur décision du 18 novembre dernier portant encadrement à la hausse des tarifs des opérateurs titulaires de licence du secteur des télécommunications, l'Autorité Nationale de Régulation des TIC (ANRTIC) campe sur sa décision et attend toujours les propositions des deux opérateurs sur les nouveaux tarifs.*

Encore une fois, devant la presse, l'Autorité Nationale de Régulation des TIC (ANRTIC) voudrait se justifier sur la décision prise le 18 novembre dernier portant encadrement des tarifs des opérateurs titulaires de licence du secteur des télécommunications. Selon le directeur général de l'ANRTIC, cette décision intervient afin de réduire la destruction de la valeur du marché du secteur constatée depuis le début de la concurrence en 2016. « Notre rôle en tant que régulateur est de protéger les opérateurs et les consommateurs. Et les deux opérateurs ont franchi la ligne rouge dans la réglementation d'où notre intervention », affirme Said Ahamada Mouinou, le directeur de l'ANRTIC.

Ce dernier montre que la décision



Le directeur général de l'ANRTIC et son staff devant la presse.

s'est fondée sur des enquêtes réalisées depuis des mois à travers ses activités d'observatoire de marché. Le régulateur a constaté une course baissière excessive des tarifs entre les deux opérateurs. La société Comores Télécom aurait reconnu la possibilité d'une vente à perte de plus de 50% tandis que Telma a déclaré ne pas vendre à perte mais a reconnu un effondrement drastique de la valeur du marché. « Nous nous sommes concertés avec les deux opérateurs et ils ont approuvé la démarche, avance-t-il. Ce que nous faisons aujourd'hui, ce n'est pas pour sanctionner le consommateur. D'ailleurs ce n'est pas le cas mais d'aider les opérateurs à amortir leurs investisse-

ments et de renouveler les infrastructures quand il faudra ».

Depuis l'arrivée de la concurrence, les deux opérateurs se sont livrés à une guerre des prix. Chaque opérateur rivalise pour attirer la clientèle. Le prix d'unité est passé de 50 FC à 4 FC soit une baisse de 92%. Avec la décision de l'ANRTIC sur l'encadrement des tarifs, au lieu d'une baisse de 92%, elle sera de 50%. « En vérité, on ne va pas augmenter les prix. Non ! On va les recadrer et éviter la destruction de la valeur du marché », précise Taoufik Mbae, le directeur technique de l'ANRTIC.

Pour rappel, les deux opérateurs sont tenus de soumettre leurs nouvelles offres de tarifs pour approbation à

l'ANRTIC dans un délai maximal de 7 jours à compter de la publication de cette décision. Et seule, la société Comores Télécom a déjà envoyé sa proposition. Celle du 2e opérateur était attendue dans l'après-midi d'hier mercredi. « Notre décision doit être respectée sinon l'opérateur qui fera autrement sera sanctionné », poursuit-t-il. Les nouveaux tarifs sont applicables à compter du 1er décembre 2019. La décision est valable pour une période maximale de 12 mois. A l'issue de cette période, l'ANRTIC peut revoir en la modifiant ou en l'abrogeant si nécessaire.

## ENVIRONNEMENT

## Banda Bitsi mise sur les formations pour des villes durables

*Pour obtenir les 5700 emplois à l'horizon 2030, la société Banda Bitsi a misé sur la formation des jeunes à l'insertion à l'économie verte et bleue. Tenant compte des impacts climatiques liés à la protection de l'environnement, de l'économie bleue, ce groupement mène cette démarche pour mieux conscientiser la jeunesse à la gestion des déchets mais aussi à prendre le relais pour une planète saine.*

Le centre de protection à l'espace vert Banda Bitsi met la barre très haute pour la pro-

tection de l'environnement. En ce mois de novembre, ils ont animé une formation sur la gestion et le traitement des déchets. Et cette association s'emploie aujourd'hui à l'insertion de la jeunesse pour bâtir un monde sain qui contribuera à l'économie verte. « Pour changer les comportements, il faut commencer par la base », dit-il. Pour lui, ce ne sont pas les vieux qui vont changer les mentalités mais la jeunesse.

Pour aligner la démarche de créer 54 sociétés dans les 54 communes de l'archipel des Comores, l'association oriente donc les communes en passant

par les villages tout en faisant une cartographie des villages ciblés afin de leur démontrer les données sur les conférences de la quantité de déchets à savoir les déchets organiques et les déchets en plastique. Ces jeunes qui vont bénéficier de cette formation du programme Comores Zéro déchet 2023, auront une nouvelle vision de la sensibilisation sur le tri, la collecte et la valorisation dans une démarche circulaire.

« Rien ne se jette tout se transforme », tel est l'adage que Banda Bitsi a opté pour mener à bien leur projet. D'où cette initiative de former

les jeunes sur l'exploitation, la conservation de déchets pour la mise en place des villes durables. De ce fait, Banda Bitsi inculque aux jeunes formés aux mécanismes de projets et comment on peut partir de zéro franc à des finalités intéressantes. « Nous voulons que ces jeunes soient indépendants, crédibles et fiers d'être des personnes capables d'avoir des gains localement », conclut le président de Banda Bitsi.

**Andjouza Abouheir**

## LIBRE OPINION

## Éducation : silence, on coule !

L'éducation nationale s'écroule. Pour endiguer cette crise, le gouvernement doit annoncer un effort conséquent. Le navire université est en train de couler et l'amiral aux commandes semble être aux abonnés absents.

Samedi 09 novembre, dans une assemblée générale extraordinaire tenue par le syndicat des enseignants de l'université des Comores, les enseignants sont appelés à observer 72h de grève pour « sauver l'université ». Ce rassemblement quasi inédit montre à quel point la situation est critique et que des mesures urgentes s'imposent sans délai.

Ce système s'écroule et le gouvernement n'est pas en mesure de trouver une solution adéquate et pérenne. L'éducation craque de partout, et il ne s'agit plus seulement de l'université ou de l'arrêt des cours de 72h, qui a débuté ce jeudi 14 novembre, et touche aujourd'hui l'ensemble des structures scolaires publiques. C'est son fonctionnement qui est gravement en péril. Cette crise est notamment

due aux promesses non tenues par le gouvernement et le mépris affiché par ce dernier envers l'éducation des enfants comoriens.

Selon le syndicat des enseignants de l'université, qui met en cause « la non organisation des élections du président et des chefs des composantes », les signes de ce malaise s'accumulent. Le syndicat des enseignants du secondaire qui n'avait pas respecté le calendrier de la rentrée, pour cause de promesses non tenues par le gouvernement.

Crise dans l'enseignement public : « Chaque jour, j'ai des enseignants qui craquent et qui pleurent ».

S'articulant autour du plan Comores émergent et de la conférence des partenaires au développement, dotées de plus d'1 milliard d'euros sur la période 2019-2030, il va dans le bon sens, mais il ne répond pas aux attentes des enseignants en général. Le ministre de l'éducation nationale, qui ne connaît pas bien les conditions difficiles des enseignants a tenu des propos choquants en di-

sant : « recruter des enseignants étrangers à la place des Comoriens », il ne semble pas avoir pris conscience de l'ampleur de la crise et de la vigueur de la contestation.

Le syndicat des enseignants de l'université demande : « un prélèvement d'une taxe pour assurer le bon fonctionnement de l'université »

L'éducation doit être au cœur des préoccupations urgentes du gouvernement. Le gouvernement,

qui veut éviter à tout prix la négociation et les doléances légitimes de l'ensemble des syndicats de l'éducation, une conjonction des luttes, doit annoncer au plus vite un effort conséquent. À moins de laisser couler l'enseignement.

Quand est-ce que les responsables gouvernementaux vont prendre les revendications des enseignants au sérieux ?

**Adil Said Ali (Ancien porte-parole de l'union des étudiants)**

### Numéros utiles

#### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

#### Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

#### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

#### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

#### HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

#### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

#### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

#### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

#### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## TENNIS : TOURNOI RÉGIONAL, EN SIMPLES ET DOUBLES MESSIEURS

## Le collectif du Dr Haja survole la compétition

*Sous la houlette de Zayya Mahamoud, président de la Fédération Comorienne de Tennis (Fct), l'édition 2019 du tournoi Comoro Cup a été organisé en ce mois de novembre 2019. Il a regroupé aux cours du Tennis Club de Moroni les talents assidus de la discipline. Après trois journées d'intense face-à-face, le vaillant collectif, constitué par « le Dr Alain, Dr Haja, Halifa, Kennedy, Nazir, Salim, Tonton et un technicien de l'ambassade de France, ont rayonné au sommet du podium ».*

**Z**ayya Mahamoud, président de la Fct, et actuellement, secrétaire général de l'Association de Tennis de l'Océan indien, renforce sa politique de redynamisation de la discipline. Le tournoi Comoro Cup est une compétition par équipes, divisée en deux groupes : le groupe Saïd Athoumani et le groupe Dramsi en hommage aux pionniers de ce sport. Exclusivement masculin, il a regroupé plusieurs talents de la discipline sur les cours du Tennis Club de Moroni, en ce mois de novembre 2019. « Oui, les participants étaient juste des hommes. Mais, cela ne veut pas dire que nous

sommes contre la politique du genre. Nos compétitrices sont de moins en moins disponibles. Le tournoi était resplendissant », explique le conseiller technique, auprès de la Fct, Njolea Maoulida Ali Amir.

Le tournoi s'est joué en trois journées bien cadencé. Chaque journée était composée de 4 simples messieurs et un double messieurs. Les points s'attribuent graduellement : la 1ère Journée, un point par victoire, la 2e, deux et la 3e, trois. Le groupe qui a comptabilisé le maximum de points a été déclaré vainqueur du tournoi. Les équipes qui avaient les faveurs des pronostics ont vécu des soirées cauchemardesques. La réalité du court s'est manifestée autrement. « C'est le collectif de Dr Alain, Dr Haja, Halifa, Kennedy, Nazir, Salim, Tonton et un technicien de l'ambassade de France qui ont remporté le tournoi. Mais, dire que ce groupe est le plus fort de notre environnement, c'est trop glorifier. Vous savez, dans cette discipline, les victoires changent de rencontres en rencontres. Je les félicite », déclare Njolea.

Chaque compétition est attrayante et enrichissante. Donc, elle est tou-



Equipes du tennis club de Moroni Photo archive

jours accueillie à bras ouverts. Enfin, autant dire que tous les tennismen engagés n'ont pas déçu. Chaque équipe a proposé un agréable spectacle : « Ce tournoi a permis à la direction technique nationale de cerner avec grand intérêt les talents individuels, et d'évaluer les capacités des équipes. Nous avons constaté que le niveau général est perfectible. Maintenant, au staff administratif de multiplier les regroupements, et au staff technique de consolider les encadrements », ex-

plique notre interlocuteur. D'autres rencontres, nationale et internationale, sont au menu. « En janvier prochain, l'équipe nationale de U13 est attendue au Kenya. Et en novembre 2020, les seniors participeront à la Coupe d'Afrique. Le pays hôte reste à déterminer. Pour les compétitions nationales, permettez-moi de consulter la hiérarchie d'abord », dévoile le Conseiller technique Ali Amir.

**Bm Gondet**

## UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

## Ministère de l'Economie, des Investissements et de l'Energie

MARCHE POUR LA FOURNITURE DE SIX VEHICULESTYPE PICK UP 4X4 POUR LES UNITES REGIONALES DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'ENERGIE AUX COMORES (PASEC)

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Référence de l'accord de financement : don No 2100155025668 et don No 5900155005451

N° d'Identification du Projet : P-KM-FA0-001

1. Le présent avis d'appel d'offres (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Développement Business en ligne No GPN - Comores - Projet Appui au Secteur Energie PASEC - 09 2014 du 13/09/2014 en ligne et sur le portail de la Banque ([www.afdb.org](http://www.afdb.org)).

2. Le gouvernement de l'Union des Comores a reçu un don du Fond africain de développement (FAD) et un don de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) d'un montant total de 13.38 million d'unités de compte, équivalent à 20.1 million de dollars pour le financement du Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC). Une partie de ces ressources sera utilisée pour effectuer les paiements relatifs au marché pour la fourniture des six véhicules type pickup 4X4 pour les unités régionales de gestion du projet (URGP).

3. Le Ministère de l'Economie, des Investissements et de l'Energie à travers le Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de six véhicules type pickup 4X4 pour les unités régionales de gestion du projet (URGP). L'Appel d'Offre national se déroulera conformément aux procédures de la Banque énoncées dans la Politique de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Octobre 2015), affichée sur le site : [www.afdb.org](http://www.afdb.org).

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du Projet d'Appui au Secteur de l'Energie

aux Comores (PASEC) :

Quartier : HADOUDJA Moroni - Union des Comores ;  
BP. : 1332 Moroni

**Courriel** :  
[pasecomores@gmail.com](mailto:pasecomores@gmail.com) /  
[z.msaidi@yahoo.fr](mailto:z.msaidi@yahoo.fr)

Téléphone : (+269) 763 68 72 / 763 68 74

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions d'Equipements, de la Banque.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 18 / 11 / 2019 à 14h 00 (heure locale) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant égal à un million cinq cent mille francs comoriens (1 500 000

KMF).

8. Les offres doivent être valides durant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 02 /12/ 2019 à 14h30 (heure locale), à l'adresse suivante :

Projet d'Appui au Secteur de l'Energie

**Attention** : Monsieur le Coordonnateur de l'Unité Centrale de Gestion du Projet (UCGP)

BP. : 1332 Moroni  
Quartier : HADOUDJA Moroni - Union des Comores ;

**Courriel** : [pasecomores@gmail.com](mailto:pasecomores@gmail.com) /  
[z.msaidi@yahoo.fr](mailto:z.msaidi@yahoo.fr)

Téléphone : (+269) 763 68 72 / 763 68 74



# UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

## MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

ECOLE DE MEDECINE ET DE SANTE PUBLIQUE – EMSP  
DEPARTEMENT DES SCIENCES DE SOINS INFIRMIERS  
DEPARTEMENT DES SCIENCES DE SOINS OBSTETRIKAUX

### Recrutement d'un consultant pour l'élaboration des modules de nutrition pour le curricula de formation des étudiants de l'EMSP

#### I. Contexte :

Dans le cadre de la formation des étudiants en soins infirmiers et soins obstétricaux, l'Ecole de Médecine et de Santé Publique (EMSP) souhaite élaborer le curricula de formation en nutrition et en diététique afin de contribuer à la politique nationale de nutrition et d'alimentation dont l'objectif est de prévenir et mettre fin à la malnutrition chez les femmes en âge de procréer et les enfants de moins de 5ans d'ici 2030.

Cette formation permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances sur les éléments nutritifs et les besoins nutritionnels des personnes tout au long de la vie. Elle portera aussi sur les facteurs psychosociaux qui influencent les habitudes alimentaires ainsi que leur importance dans la promotion de la santé et dans l'apport d'une alimentation thérapeutique en cas de bonne santé et de maladie.

En effet, la mission première de l'EMSP est de permettre aux structures sanitaires de disposer des personnels qualifiés capables de répondre aux besoins d'information, de prévention et de soins de santé de la population, et en matière de nutrition et de diététique.

L'EMSP a donc besoin d'actualiser le programme de nutrition et de diététique enseigné jusque-là pour préparer les futures acteurs de la santé sur le terrain à mener des actions efficaces en faveur d'un changement de comportement nutritionnel et alimentaire de la population. Il est évident que la mondialisation, la pauvreté et le changement climatique ont contraint la population à adopter une mode d'alimentation qui a des conséquences néfastes pour a santé.

Aussi, au cours de leur formation, les stages sur le terrain constituent des opportunités pour les étudiants d'intégrer les stratégies de la politique nationale en matière de nutrition face à de diverses situations et auprès des différentes catégories de la population avant d'être acteurs à part entière après leurs études.

#### 2. Objectifs:

Elaborer des modules de nutrition et de diététique pour le curricula de formation des étudiants de l'Ecole de médecine et de santé publique conformément à la politique nationale en nutrition et diététique.

Permettre aux étudiants de comprendre l'importance de la nutrition aux différents stades du développement humain ainsi que l'importance de la promotion, du rétablissement et du maintien de la santé.

#### 3. Objectifs spécifiques :

Impliquer les différents partenaires, acteurs et spécialistes de la nutrition/Diététique dans l'élaboration des modules

Faire un état des lieux sur les modules de nutrition du programme actuel

Identifier et Prendre en compte les ressources locales

Identifier les modules pour chaque niveau d'étude et pour chaque spécificité

#### 4. Résultat attendu :

Le principal résultat attendu est que le curricula de formation en nutrition est disponible.

#### 5. Méthodologie de travail :

La démarche se fera par une consultation.

la première phase est de recruter deux consultants, un consultant international et un consultant national à travers un appel à candidature sur le lien de la BAD, UNDB, ainsi que les journaux au niveau national, pour une durée de 40 jours ouvrables pour l'élaboration de la dite curricula.

#### 6. Livrables

1. méthodologique pour la conduite de son travail ainsi qu'un planning de réalisation.
2. Rapport finale de la consultation
3. Le curricula de formation en nutrition pour l'EMSP.

#### 7. COMPETENCES REQUISES

L'expert doit répondre aux critères suivants :

- Etre titulaire d'un diplôme de master en Nutrition, Diététique, ou équivalent
- Avoir une expérience professionnelle, d'au moins cinq ans dans le travail similaire ;
- Une bonne connaissance de la langue française est nécessaire.
- Avoir une capacité rédactionnelle avérée.
- Avoir une bonne Connaissance et maîtrise de l'outil informatique.
- Etre disponible

#### 8. DUREE DE LA CONSULTATION

La durée totale pour le travail du consultant national est de 2mois. Elle est du 5/12/2019 au 4/02/2020

#### 9. SUIVI ET EVALUATION

La structure de mise en œuvre : Direction de l'Ecole de Médecine et de Santé Publique.

Un comité de pilotage et de suivi de la réalisation de la consultation sera mis en place au niveau de la Direction Générale de la Santé et piloté par la Directrice de l'Ecole de Médecine et de Santé Publique.

La composition de ce comité tiendra compte des différents acteurs intervenant dans le domaine de l'Education et de la DGS.

Ce comité sera chargé principalement du suivi, l'évaluation et la validation des différents rapports produits.

#### 10. DEPOT DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Cette consultation est adressée **exclusivement aux consultants nationaux**

Le dossier de candidature devra être déposé au secrétariat de la Direction de l'Ecole de Médecine et de Santé Publique située à la rue de la corniche.

Au plus tard, **le 30 /11/2019**

Le dossier de candidature **du consultant national** devra comprendre :

- Note méthodologique décrivant la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence ;
- CV détaillé,